

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL



Secrétariat Général à la Santé Publique

Projet « accès aux opiacés en RDC »

RAPPORT DES ACTIVITES :

- FINALISATION DU MODULE GESTION DE LA DOULEUR
- FORMATION DES PRESTATAIRES SUR LA GESTION DE LA DOULEUR
- SENSIBILISATION « SEMAINE SANS DOULEUR »
- ATELIER D'ELABORATION DE LA REGLEMENTATION SUR LES STUPEFIANTS

Avec l'Appui de



Par :

- **Dieudonné KALINDULA**, Direction de Formation Continue D11
- **René MULAJA**, Direction Formation Continue D11
- **Alain KABEMBA** : Pallia Familli
- **Francis Nzolowa** : Pallia Familli
- **Crispin KIAKANUA** : Pallia Familli
- **Anselme Mubeneshayi K.** : IYAD

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES ABREVIATIONS	3
Annexes	4
I. INFORMATION GÉNÉRAL	5
I.1 Contexte et justification	5
I.2 Objectif globale	7
I.3 Objectif spécifique	7
I.4 chronogramme des activités	8
I.5. Zones ciblées :	8
I.6. Durée du projet :	8
I.7. Bénéficiaires direct et indirect	9
I.8 Les parties prenantes au Project.	9
II. LES REUNIONS PREPARATOIRES	10
III. RÉDACTION DU MODULE	12
IV. FORMATIONS DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ	14
IV.1 Objectifs de la formation	14
IV.1. A Objectif Général	14
IV.1.B Objectifs Spécifiques	14
IV.2 Méthodologie	14
IV.4. FACILITATEURS DE LA FORMATION	18
IV.5 Niveau, Structures et Catégorie d’agents ciblés	19
IV.6. Résultats des évaluations	20
4.6.2.Histogramme de pré- et post-test	21
4.6.3. Progrès des Apprenants	21
4.7. Moyenne évaluation de l’atelier par les participants de trois	22
4.6.4.Recommandations	24
V. SEMAINE SANS DOULEUR	25
VI. ATELIER DE RÉGLEMENTATION SUR LA LÉGISLATION DES OPIACÉS EN R D CONGO	27
VII. Conclusion	28

LISTE DES ABREVIATIONS

TBC	: Tuberculose
R D C	: République démocratique du Congo
DGOGSS	: Directeur Général de la Direction Générale d'Organisation et Gestion de Soins de Santé
ONG	: Organisme non gouvernemental
SG	: Secrétaire générale au ministère de la santé
MCZ	: Médecin chef de zone
MD	: Médecin directeur
SRSS	: Stratégie de renforcement de système de santé
HGR	: Hôpital général de référence
CUK	: Clinique universitaire de Kinshasa
UNODC	: De United Nations Office on Drugs and Crime
UICC	: Union for International Cancer Control
BAC	: Benelux afro center
SCS kin	: Société civil santé Kinshasa
MSP	: Ministère de la santé Publique
PNLCT	: Programme national de lutte contre la toxicomanie
D5	: Soins de santé primaire du ministère de la santé
D11	: Direction de formation continue au sein du ministère de la santé
PF	: Pallia Familli
IYAD	: International youth association for development
DPM	: Direction de la pharmacie et médicaments

Annexes

- 1. Liste des professionnelles de la santé**
- 2. Rapports journaliers de la formation**
- 3. Pré test**
- 4. Rapports journaliers de la semaine sans douleur**
- 5. Rapport de l'atelier de réglementation et draft**
- 6. Revue de presse et media**
- 7. Photos des activités**
- 8. Rapport financier**

I. INFORMATION GÉNÉRAL

I.1 Contexte et justification

La morbidité est marquée par une double tendance : d'une part la persistance et la poussée des pathologies transmissibles (malaria, TBC, gastro-entérite, ...) et d'autre part, l'expansion des maladies chroniques (pandémie du VIH) et l'émergence des maladies non transmissibles comme les maladies neuropsychiatriques, les maladies cardiovasculaires, les cancers, les pathologies métaboliques et dégénératives.

Les maladies non transmissibles constituent aujourd'hui un problème de santé publique pour la région subsaharienne dont la RDC avec la courbe de ces maladies en progression. Par exemple, selon les statistiques, le taux de prévalence. En 1978, le taux de prévalence de ces maladies était estimé à 4,8%, en 2006 à 15,2% ; en 2008 à 27%. Le cancer et, le sida constituent les pathologies les plus invalidantes et à la base de longue hospitalisation, nécessitant des moyens coûteux d'exploration (imagerie), des prises en charges hospitalières particulières face à certaine symptomatologie dont le traitement de la douleur à l'aide des opiacés est capitale.

Si le patient n'a pas trouvé la mort pendant la phase aigüe, un accompagnement spécifique à domicile est important et indispensable.

Le système sanitaire de la RD. Congo, tenant compte de cette progression épidémiologique des maladies non transmissibles et leur place dans la prise en charge de la douleur hospitalière et à domicile, trouve impératif de développer d'autres approches des soins qui jusqu'alors n'existaient qu'à un stade embryonnaire afin d'améliorer essentiellement le confort du malade. C'est le cas de l'approche des Soins palliatifs et la gestion de la douleur.

Pour pallier à cette situation, le Ministère de la Santé vient de réaliser une série d'activités pour l'accès aux opiacés en RDC, pour la gestion de la douleur.

Résumé du travail effectué

Sous la Coordination du Secrétaire Général assisté du Directeur Général de la Direction Générale d'Organisation et Gestion de Soins de Santé (DGOGSS) et de la 11^{ème} Direction (Formation Continue):

- Ors mis les réunions préparatoires antérieur, L'Équipe de coordination a tenu trois réunions avant la tenue des activités, dont la première s'est réalisé à l'Ambassade de la Belgique de la RD. Congo, la deuxième et la troisième dans la salle de MEMISA à la Gombe. L'objet de ces réunions portait sur l'organisation des activités à savoir :
 - La finalisation du module « gestion de la douleur avec opiaces »
 - La préparation de la formation des prestataires sur la gestion de la douleur ;
 - La semaine sans douleur ;
 - La rédaction des rapports des activités réalisées.
- Le Directeur Général de la DGOGSS avait désigné 2 experts de la Direction de Formation Continue (D11) pour accompagner le déroulement de ces activités et est venu lancer l'ouverture officielle le 19/04/2018.

- l'élaboration du module de formation, un groupe d'experts du Ministère de la Santé et de l'ONG Pallia se sont réunis en séances décalé d'ateliers pour la conception et validation du module de formation en dates du 21-23/03-18, 28-30/03-18, 4-7/04-18.
- La formation a pris au total 6 jours répartis ainsi ; trois jours de formation théorique, 2 jours de terrain et 1 un jour de restitution des travaux de terrain. La stratégie pédagogique a consisté à présenter les diapositives et susciter les interactions à travers les questions et échanges conformément à l'agenda tel que présenté dans le tableau ci-dessous. En plus, chaque participant après la formation avait bénéficié d'un brevet de participation.
- Concernant les travaux de terrain, 5 structures étaient ciblées, les participants répartis en 5 groupes en raison de 6 par structures. Cette formation pratique avait comme instruction de :
 - Identifier les malades avec douleur aigue ou chronique
 - Vérifier comment la douleur est gérée
 - Vérifier la présence ou non et l'utilisation des outils d'évaluation de la douleur
 - Vérifier la présence ou non des molécules pour le traitement de la douleur
 - Vérifier la traçabilité des analgésiques opioïde sous contrôle
 - Vérifier l'existence ou non du service des soins palliatifs dans la structure.



Photo1 : pause repas après formation

- Quant à la sensibilisation nommée « semaine sans douleur », 20 journalistes ont été invités à une séance de briefing qui a servi à la diffusion dans leurs chaînes radio-télévision en vue d'atteindre la grande masse de la population congolaise sur la gestion de la douleur. Ensuite, les rencontres avec les responsables des institutions d'enseignement et responsables des institutions sanitaires, respectivement dans la zone de santé de N'djili et Mont-ngafula avec un focus groupe composé de SG, DPS, MCZ, MD et prestataires.



Photo.2 : image de sensibilisation

I.2 Objectif globale

Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de Renforcement du Système de Santé – SRSS de la RDC en vue de l'amélioration de l'état de santé de la population congolaise en ce qui concerne l'offre de soins de qualité et accessible aux populations bénéficiaires dans la ville de Kinshasa, dans les ZS de Mosango dans le Kwilu et de Kisantu dans le Kongo-Central.

I.3 Objectif spécifique

Développer l'offre des soins de qualité et accessible dans la prise en charge de la douleur et l'utilisation des opiacées pour les malades bénéficiaires dans les zones d'intervention de projet.

I.4 chronogramme des activités

Mois/jours	Activités	responsables
Janvier-février 2017	Réunions préparatoires	IYAD/palliafamilli /Ministère de la santé
27/02/-01/03/2017	Atelier de réflexion sur la problématique des opiacés en R D Congo et élaboration de plan d'activité	IYAD/palliafamilli /Ministère de la santé UNODC
Avril 2017	Rapport et évaluation	IYAD/palliafamilli /Ministère de la santé
Janvier -mars 2018	Réunions préparatoires, rencontres avec les parties prenantes.	IYAD/palliafamilli /Ministère de la santé
7/04/-14/04/ 2018	Finalisation du module de formation	IYAD/palliafamilli /Ministère de la santé
19/04/-21/04/2018	Formation de 30 prestataires	IYAD/palliafamilli /SCS kin /Ministère de la santé
23/04/-25/04/2018	Atelier pratique de renforcement de capacité	IYAD/palliafamilli /SCS kin /Ministère de la santé
05/05/-12/05/2018	Campagne de sensibilisation Lutte contre la douleur	IYAD/palliafamilli /SCS kin /Ministère de la santé
La semaine du 21/05/-23/05/2018	Atelier de la règlementation sur les politiques en matière des opiacées	Ministère de la santé
01/06/-15/06/2018	Rapport et évaluation	IYAD/pallia Familli /Ministère de la santé
Mai-juin 2018	Evaluation et feedback	UNODC/UICC/IYAD
Juin 2018	Fin projet	

Voir programme en annexe

I.5. Zones ciblées :

Tenant compte des potentialités qu'elles proposent, du caractère progressif du projet et dans l'optique de la complémentarité et la synergie avec le programme santé de la coopération belge les villes et institutions médicales ci-après sont ciblées :

Ville de Kinshasa : l'Asbl Pallia Familli, HGR de Monkole, HGR, de Kintambo, les Cliniques Universitaire de Kinshasa- CUK, l'hôpital provinciale de Kinshasa, l'hôpital général de N'djili, Centre Nganda, Communauté de magnificat

I.6. Durée du projet :

Janvier –Avril 2017 : 4 mois

Janvier – juin 2018 : 6 mois

La durée totale est de 10 mois

I.7. Bénéficiaires direct et indirect

Les bénéficiaires directs sont :

- Les prestataires des soins, par des actions de formation continue, de stages, d'encadrement soutenu par l'équipe cadre de la Zone de santé et par l'amélioration du cadre de travail.
- Les malades bénéficiaires de soins palliatifs venant de ces structures.
- Les responsables à différents niveaux dans ces institutions médicales ;

Les bénéficiaires indirects sont :

- Les populations accompagnantes de malades avec des douleurs chroniques.
- Les habitants de la ville de Kinshasa et ceux de la ZS de Kisantu.

I.8 Les parties prenantes au Project.

Dans le cadre de la coopération entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo, le service de la coopération de l'Ambassade de Belgique à Kinshasa a servi de point de mise en liaisons des différents acteurs clés de la mise en œuvre du projet.

Noms	Responsabilités
UNODC UICC	L'agence Onusienne unodc est spécialisée dans la thématique des opiacées, et la gestion de la douleur L'unodc finance le projet par le canal de L'UICC.
Société civil santé Kinshasa (SCS Kin)	l'asbl pallia Familli a travaillé ensemble avec la société civil santé Kinshasa pour la mise en œuvre du projet dans le cadre de leur partenariat.
Asbl Benelux afro center (BAC)	Dans le cadre de son accord avec l'Asbl IYAD pour le financement du programme DGD « Ensemble Avançons » L'Asbl BAC cofinancera à travers IYAD certaines activités ; entre autre (la finalisation et validation du module de formation et la formation des 30 prestataires).
Ministère de la santé	le Ministère de la Santé publique, au travers de sa Direction de développement des soins de santé primaires et de sa divisions de drogues et stupéfiant a initié depuis 2012 un processus de développement et d'intégration des soins palliatifs et la gestion adéquat de la douleur en menant une réflexion sur l'accès aux opiacées les experts du ministère de la santé travailleront en commun accord avec toute les parties prenantes dans l'élaboration d'un cadre légal permettant l'accès sécurisé et la distribution des opiacés dans le Système Sanitaire de la RDC.,et dans le cadre de la formation continue
IYAD	L'asbl IYAD est les partenaires technique et financier direct de Pallia Familli

	Dans le cadre de ce projet l'asbl IYAD est le répondant direct de pallia Familli
Pallia Familli	L'asbl Pallia Familli est le partenaire local de mise en œuvre d'IYAD, en cette qualité il est le partenaire technique principal

II. LES REUNIONS PREPARATOIRES

Contenu	Activités	Produit obtenu
1^{ere} Réunions préparatoires, rencontres avec les parties prenantes, (27/02/-01/03/2017)	Atelier de réflexion sur la problématique des opiacés en R D Congo et élaboration de plan d'activité.	Après lecture des TDR, il a été ressorti les différents obstacles sur la disponibilité d'analgésiques opioïdes (OMS, 2007) à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Réglementation • Attitude et connaissance • Économie et approvisionnement
2^e Réunions entre parties prenantes, (Janvier -mars 2018)	- Au cours de ces séances, il avait été question d'échanger sur les termes de références et l'organisation éventuelle des activités	-TDR de l'atelier présenté ; -Sélection de bénéficiaires de la formation ; - Lieu de la formation ; - Production du budget ; - Période de la formation ;
3^{ème} réunions entre parties prenantes (Mars Avril)	- Dans la salle de MEMISA, au cours de cette réunion il y a eu harmonisation et consolidation des activités à mener.	Consensus sur le paquet d'activités à réaliser

Mars-avril 2018	Préparation de l'atelier d'élaboration et finalisation du module	Sélection et invitation des experts
4^{ème} réunions (Avril)	Préparation de la formation des prestataires	- Diapositives harmonisées et définition de l'approche pédagogique
5^{ème} réunions (Mai)	- préparation de l'Organisation de la semaine sans douleur	Feuille de route des activités de la semaine sans douleur produit



Photo.3 : Réunion de prise de contact et lancement des activités à l'ambassade de Belgique kin



Photo.4 : Atelier de planification.

III. RÉDACTION DU MODULE

Une équipe multidisciplinaire de 11 experts a travaillé sur l'élaboration du module de formation adaptée aux besoins.

ACTIVITES	PÉRIODE	PARTENAIRE D'APPUI	PRODUITS
Elaboration du premier draft	Du 21-23/03-18 et du 28-30/03-18,	Pallia Familli	Draft0 Module
Atelier d'élaboration et Validation	Du 4-7/04-18.	Pallia Familli	Draft Module élaboré et validé

Les principaux chapitres du module sont :

1.11. Thèmes développés	<p>PREMIERE PARTIE : Généralités sur la douleur</p> <p>I.1. Définition de la douleur :</p> <p>I.2. Sortes de la douleur : Douleur aigue, chronique, procédurale, nociceptif, neuropathique.</p> <p>I.3. Principes de base pour une maitrise efficace de la douleur</p> <p>I.4. La douleur cancéreuse sous l'angle des soins infirmiers</p> <p>I.5. La douleur cancéreuse : cause et classification</p> <p>I.6. Les besoins psychosociaux et psychophysiques</p> <p>I.7 Droit, Douleur et éthique.</p> <p>DEUXIEME PARTIE</p> <p>II. Evaluation de la douleur</p> <p>II.1. Auto-évaluation (enfants et adultes).</p> <p>II.2.Hetero -évaluation (enfants et adulte).</p> <p>II.3. Outils spécifiques</p> <p>TROISIEME PARTIE</p> <p>III. Traitement et prise en charge</p> <p>III.1. Analgésiques opiacés</p> <p>III.2. Analgésique opiacés et non opiacés : principes d'utilisations</p> <p>III.3. Administration Parental des Opiacés.</p> <p>III.4. Autres voies d'administration des opiacés.</p> <p>III.5. Adjuvants thérapeutiques, Co analgésiques.</p> <p>III.6. Prise en charge des effets indésirables des opiacés.</p> <p>III.7. Problèmes particuliers de la maitrise de la douleur.</p>
-------------------------	---

IV. FORMATIONS DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Du 19 au 25 Avril 2018 soit 6 jours

IV.1 Objectifs de la formation

IV.1. A Objectif Général

La formation vise à renforcer les capacités techniques des prestataires sur la gestion de la douleur en vue d'offrir les services et soins de qualité aux populations congolaises.

IV.1.B Objectifs Spécifiques

Plus spécifiquement, à la fin de la formation, les participants devaient être capables de :

- 1) Situer le programme de formation en gestion de la douleur dans le contexte du Système de santé de la RDC ;
- 2) Appliquer les principes dégagés de la gestion de la douleur;
- 3) Réglementer l'utilisation des opiacés dans les formations sanitaires;
- 4) Mettre en place mécanisme d'évaluation de la douleur dans les formations sanitaires;
- 5) Assurer le traitement et prise en charge des patients avec les opiacés dans les formations sanitaires

IV.2 Méthodologie

La formation était non résidentielle et s'est déroulée dans la salle per Boka « Memisa » dans la commune de la Gombe à Kinshasa.

La formation a regroupé 30 prestataires des hôpitaux de Kinshasa avec 11 facilitateurs.

À la fin de chaque journée, l'équipe des facilitateurs tenaient une réunion pédagogique d'évaluation de la journée et de programmation du jour suivant, chaque réunion était sanctionnée par un compte rendu suivant un canevas standardisé. Une réunion de coordination regroupant toutes les équipes des facilitateurs, les cadres du Ministère de la Santé et l'ong Palliafamilli pour apprécier le déroulement de l'atelier.

Les participants étaient appelés quotidiennement à évaluer les activités de la journée à l'aide d'une fiche qui reprenait comme points à évaluer : la facilitation, la participation, la modération, le timing et la logistique.

L'approche expérientielle a été privilégiée pour favoriser l'apprentissage au cours de cette session de formation. Cette approche exige aux apprenants de recourir aux quatre étapes suivantes :

- l'expérience professionnelle ;
- l'analyse de celles-ci ;
- la généralisation des faits ;
- l'application adéquate dans leur pratique professionnelle.

Le rôle des facilitateurs était de les accompagner dans cette démarche à travers les techniques d'apprentissage actives comme les discussions dirigées, les discussions en groupes, les exposés interactifs, les démonstrations, les simulations etc.

IV.3 RESUME DE LA FORMATION				
A. FORMATION THÉORIQUE				
JOUR	THEMES	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE	SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	MATERIELS PÉDAGOGIQUES
19/04/	Préliminaires	<p>Les préliminaires ont consisté essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au pré-test • A l'identification des attentes des participants • A l'analyse des objectifs de l'atelier en regard des attentes • A la validation du programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire du Pré-test • Flip-charts avec objectifs affichés 	<p>flip-charts ont été utilisés pour afficher les objectifs de la formation</p>
	Les généralités sur la douleur	<p>Les facilitateurs ont du faire des exposés interactifs sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes définitions de la douleur - le rôle de l'infirmier dans l'évaluation et le traitement de la douleur - énoncer les 6 principes de base pour une maîtrise efficace de la douleur - ressortir les dimensions psychologiques de la douleur - évoquer la réglementation des stupéfiants et des substances psychotropes en RDC - les apprenants ont à travers des discussions en plénière : <ul style="list-style-type: none"> - décrire leurs expériences dans l'exercice de leurs fonctions en tant que prestataires - Faires des liens avec les notions décrites dans le module 	<ul style="list-style-type: none"> - Module sur la gestion de la douleur - Diapositives préparées 	<ul style="list-style-type: none"> - lap-top - vidéo-projecteur
20/04	Droit, Douleur et l'Ethique	<p>Après les diverses activités d'apprentissage, présentations interactives, exercices en plénière, discussions dirigées..., visant l'appropriation des notions sur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Module sur la gestion de la douleur - Diapositives préparées 	<ul style="list-style-type: none"> - lap-top - vidéo-projecteur

		la gestion de la douleur Les apprenants étaient invités à suivre attentivement la réglementation internationale sur l'accès au traitement de la douleur comme un Droit à la santé et le comparer avec leurs pratiques dans la prise en charge des patients		
			-	-
	Évaluation de la douleur	Exercice et discussions en plénière l'évaluation de la douleur ont été démontrés comme un préalable indispensable à tout traitement antalgique satisfaisant.	- Module sur la gestion de la douleur - Diapositives préparées	- lap-top - vidéo-projeteur
21/04	Le traitement de la douleur avec les opiacés	Les expériences actuelles de traitement de la douleur avec les opiacés ont été présentées à travers les travaux de groupes, les discussions et échange des expériences des apprenants. En fin, une synthèse générale sur l'ensemble des thèmes a été faite par le coordonnateur de l'ONG.	- Module sur la gestion de la douleur - Diapositives préparées	- lap-top - vidéo-projeteur
B. FORMATION DE TERRAIN				
Réunion préparatoire sur l'organisation entre les coordonnateurs du Ministère de la Santé et le partenaire Pallia Familli				
23/04	Stage sur terrain	Les participants ont été répartis dans les structures sanitaires ci-après : • Les Cliniques Universitaire de Kinshasa • L'HGR de N'djili • L'HGR de Kinshasa • L'HGR de Kintambo	- Termes de référence - Questionnaires	Farde, bloc note et Bic

		<ul style="list-style-type: none"> • Le CH Nganda <p>Les apprenants étaient conviés de concilier les connaissances théoriques apprises et la pratique sur terrain.</p>		
24/04	Stage sur terrain	<p>Les participants ont été répartis dans les structures sanitaires ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Cliniques Universitaire de Kinshasa • L'HGR de N'djili • L'HGR de Kinshasa • L'HGR de Kintambo • Le CH Nganda 	<ul style="list-style-type: none"> - Termes de référence - Questionnaires 	Farde, bloc note et bic
25/04	Restitution de travaux de terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Production de rapport des deux jours par les différents groupes - Post test 	<ul style="list-style-type: none"> - Diapositives préparées - Rapport en durs - Questionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> - lap-top - vidéo-projecteur
Résultat				30 Prestataires formés en gestion de douleur.

IV.4. FACILITATEURS DE LA FORMATION

IV.4 FACILITATEURS DE LA FORMATION				
Profil de Facilitateurs				
N°	Nom	Qualification	Institution	Fonctions
1	Antoine KAMUNGA	Infirmier	Pallia Familli	Infirmier clinicien Soins palliatifs
2	Gislaine Mbelu	Pharmacienne	MSP D3	Chef de division des stupéfiants (ministère de la santé)
3	Emilie Mbolo	Infirmière	Pallia Familli	Infirmière clinicienne soins palliatif pédiatrique
4	Mr Anselme Mubeneshayi	Infirmier	IYAD	Infirmier clinicien Soins palliatifs et douleur
5	Etienne Yuma	Psychologue	Pallia Familli	Psychologue
6	Jean Sampert MAKASSI	Médecin	Pallia Familli	Médecin : médecine interne & Soins palliatifs
7	Alain KABEMBA	Juriste	Pallia Familli	Juriste
8	Jephté Bambi	Médecin	CUK	Médecin Pédiatre (clinique universitaire Kinshasa)
9	Mariano LUSAKIBANZA	Pharmacien	CUK	Pharmacien (dept. pharmacie Université de Kinshasa)
10	R. Shamamba	Medecin	CUK	Médecin (anesthésie, Clinique universitaire de Kinshasa)
11	Dr Guillaume MALINGISI	Medecin	CUK	Médecin : oncologie (Clinique universitaire Kinshasa)

IV.5 Niveau, Structures et Catégorie d'agents ciblés

NIVEAU (central, intermédiaire ou périphérique)	STRUCTURE(S)	AGENTS FORMES			Total
		Catégories professionnelles (fonctions)	Nombre		
			SEXE		
			M	F	
Niveau opérationnel	- C H MUNKOLE	Médecins	7	3	10
	- HGR MAMA YEMO				
	- HGR DE KINTAMBO	Infirmiers	6	13	19
	- HGR DE NDJILI - CENTRE NGANDA	Assistant Social	1	0	1
		TOTAL	14	16	30

a) **Lieu de la Formation : Salle Père BOKA à MEMISA , Kinshasa**

b) **Durée Totale : 6 jours**

c) **Type de session : session continue : Date du 19 au 25 AVRIL 2018**

Résidentielle

Non résidentielle

IV.6. Résultats des évaluations

4.6.1 Pré- et Post -Test

CODE	PRE-TEST	POST -TEST	GAIN
1	41%	59%	18%
2	54%	45%	-9%
3	50%	41%	-9%
4	45%	32%	-13%
5	27%	36%	9%
6	45%	68%	24%
7	59%	64%	5%
8	50%	59%	9%
9	59%	55%	-4%
10	45%	73%	28%
11	59%	36%	-23%
12	45%	59%	14%
13	41%	55%	14%
14	50%	73%	23%
15	27%	36%	9%
16	45%	77%	32%
17	27%	45%	18%
18	36%	59%	23%
19	36%	50%	26%
20	59%	59%	0%
21	45%	55%	10%
22	45%	59%	14%
23	55%	55%	0%
24	59%	59%	0%
25	50%	68%	18%
26	45%	50%	5%
27	45%	64%	19%
28	55%	68%	13%
29	41%	59%	18%
30	55%	50%	-5%

4.6.2 Histogramme de pré- et post-test

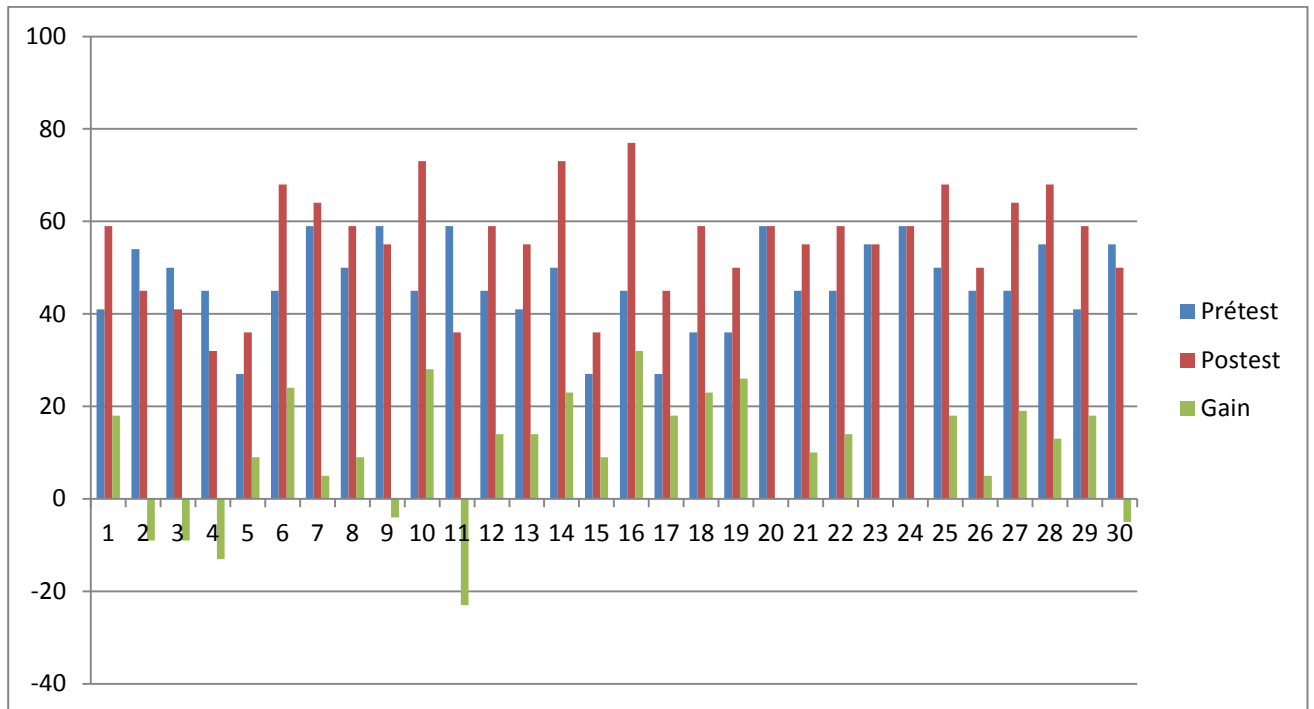


Figure1. Prétest et post teste

Commentaire :

Le graphique ci-dessus indique, que la cote la plus élevée est de 77% et la plus basse est de 32%. Cependant, 4 apprenants ont regressé pendant la formation dont 2 avec un écart significatif de -13% et l'autre -23%, 3 apprenants ont maintenu la même cote.

4.6.3 Progrès des Apprenants

	MOYENNE SESSION		
	<i>Pré- Test</i>	<i>Post- Test</i>	<i>Gain</i>
1. La côte la plus élevée	59%	77%	18%
2. La côte la plus basse	27%	32%	5%
3. Ecart entre la côte la plus élevée et la côte la plus basse	32%	45%	13%
4. Côte moyenne	43%	55%	12%
5. Nombre des participants au-dessus du niveau acceptable des connaissances	43%	77%	34%

Commentaire :

La cote la plus élevée de pré test est de 59% et la plus basse est de 27%, tandis que pour le post test la cote la plus élevée est de 77% et la plus basse est de 32%. Il se dégage un écart de 13% avec une progression de 12% des apprenants et 34% sont au-dessus du niveau acceptable des connaissances.

4.7 Moyenne évaluation de l'atelier par les participants de trois

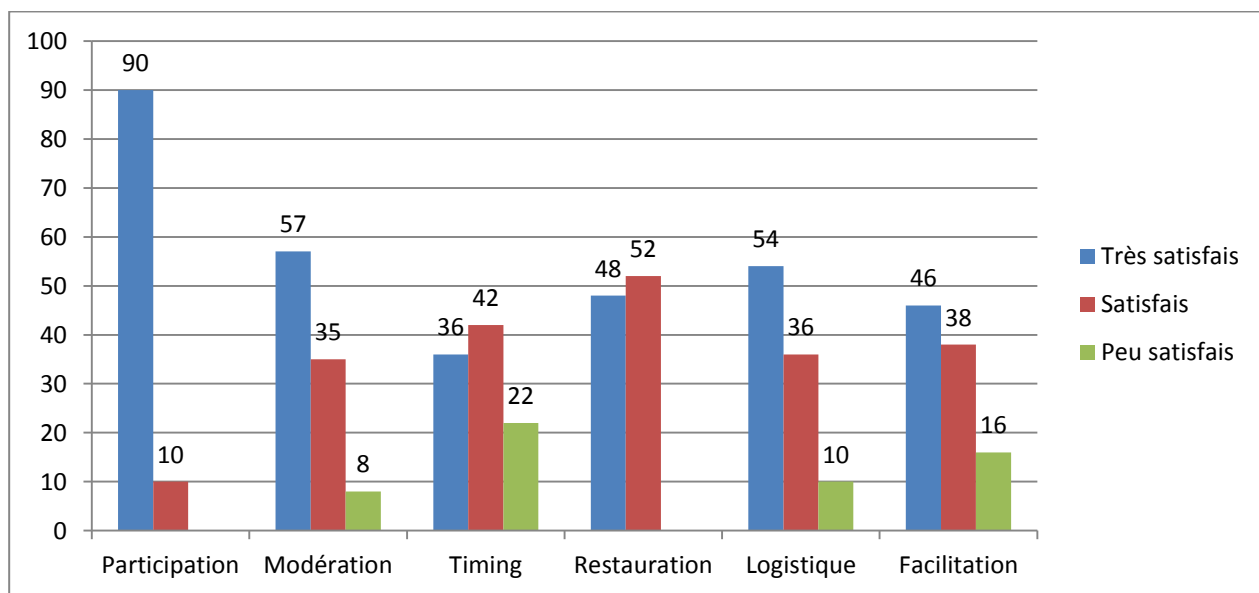


Figure 2. Evaluation de participants

Commentaire :

Le graphique ci-dessus indique, que 46% de participants ont été très satisfaits de la facilitation, 38% satisfaits et 16% peu satisfaits. Pour la participation, 90% très satisfaits, 10% satisfaits tandis que la modération 57% très satisfaits, 35% satisfaits et 8% satisfaits peu satisfaits.

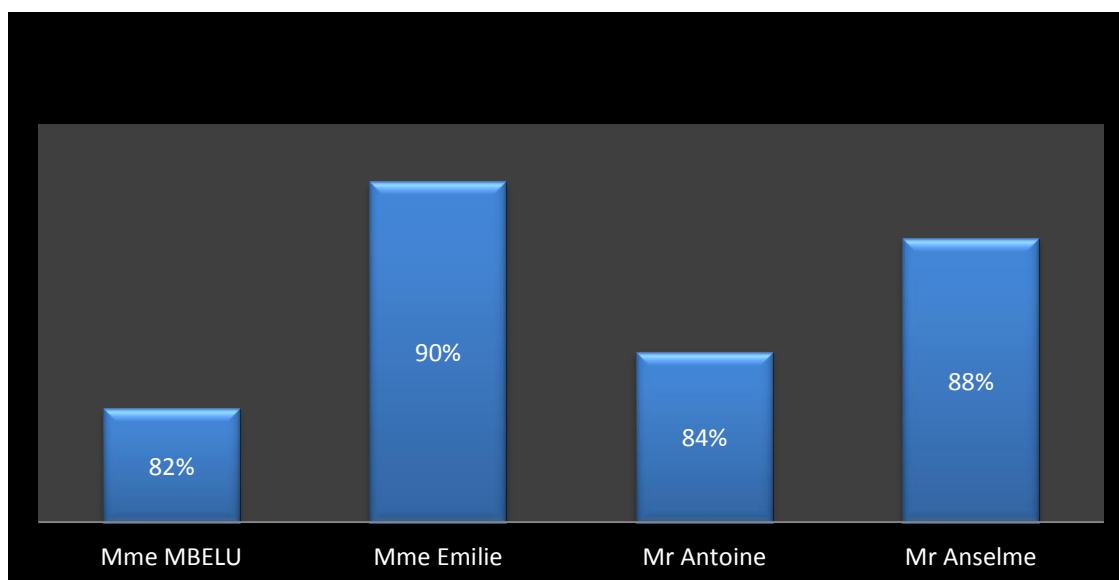


Fig3. Evaluation des formateurs au J1.

Conformément à l'évaluation des formateurs par les participants, on note que l'intervention de Mme Emilie a été d'un niveau élevé (90 %) suivie de celle de Mr Anselme (88 %).

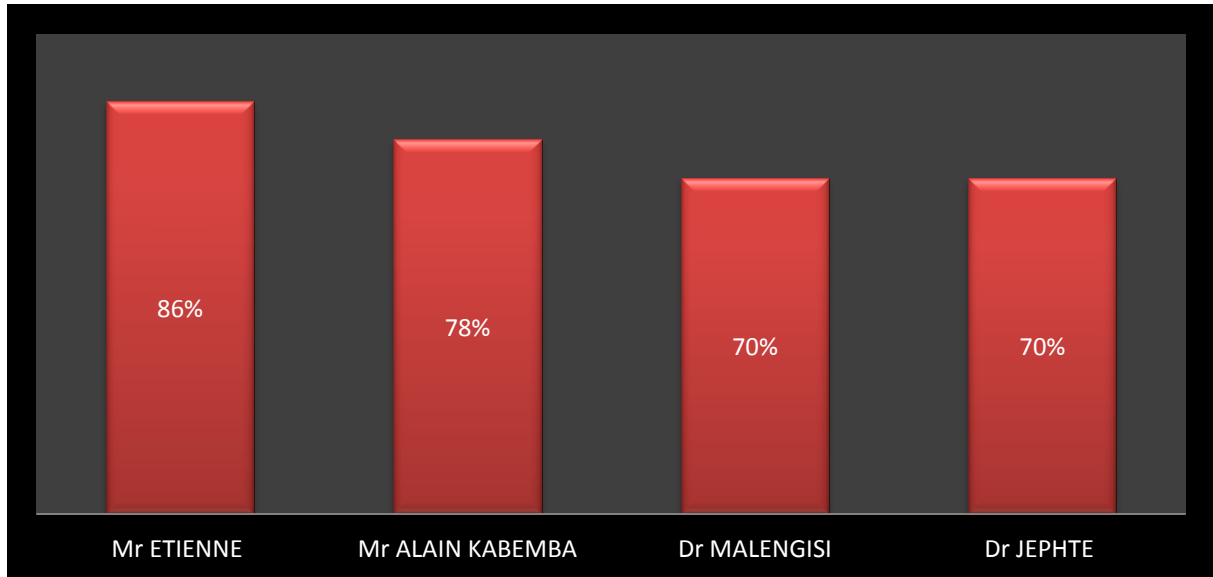


Fig4. Evaluation des formateurs au deuxième jour.

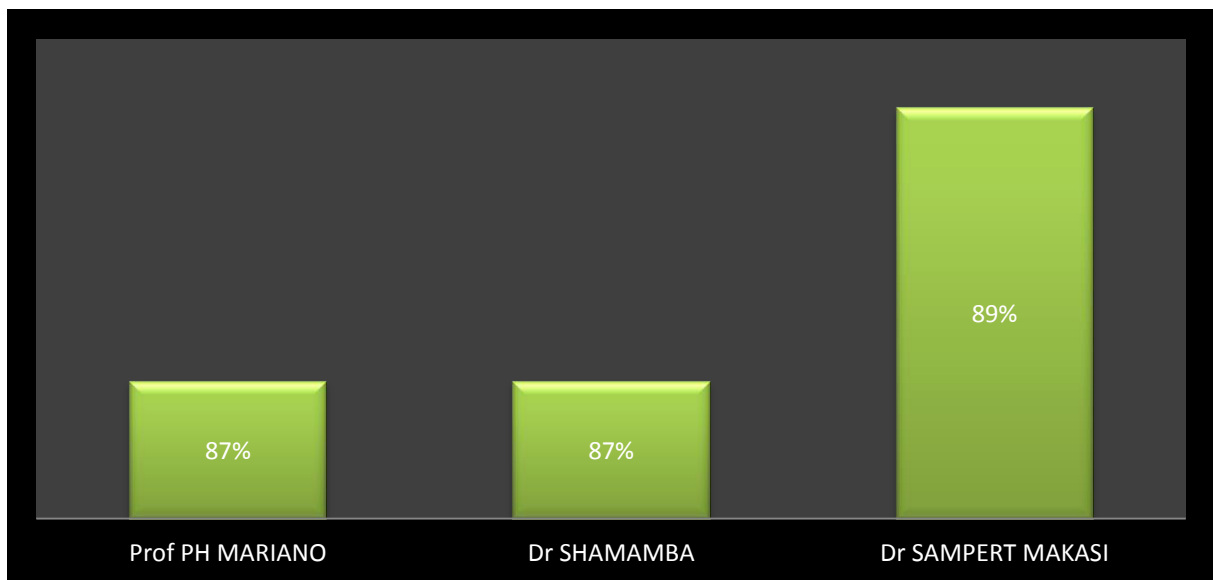


Fig5. Evaluation des formateurs au troisième jour.

Cette figure indique que l'exposé du Dr Sampert a été beaucoup plus apprécié par les participants (89 %). Les exposés du professeur Mariano et du Docteur Shamamba ont été d'un même niveau (87 %)

4.6.4 Recommandations

- ✓ Assurer la formation des formateurs : *Renforcer la capacité des acteurs par des formations et stages auprès des organismes de contrôle des stupéfiants afin d'organiser au pays le plaidoyer en vue d'une bonne réglementation en matière des opiacé favorisant ainsi la disponibilité et l'accessibilité.*
- ✓ Revoir le nombre des jours de formation à la hausse :
- ✓ Donner beaucoup d'exercices d'apprentissages ;
- ✓ Etendre la formation dans d'autres structures du pays : *Etendre la formation à un grand nombre des prestataires et professionnels de la santé dans toutes les provinces du pays.*
- ✓ Assurer le suivi post formation, pour voir si les participants ont capitalisé les acquis de la formation.
- ✓ Fournir les outils d'évaluation de la douleur.



V. SEMAINE SANS DOULEUR

Du 05 Au 12 Mai 2018

Contexte :

La lutte contre la douleur a fait l'objet d'une grande campagne d'information.

Un groupe de pilotage composé des principales associations de lutte contre la douleur est mis en place.

Cette campagne a comporté trois volets :

Un premier volet d'information auprès de la presse spécialisée sur les différentes actions menées par le Ministère de la santé et les associations.

Un deuxième volet évènementiel de sensibilisation et d'information dans les établissements de santé.

Un troisième volet de sensibilisation et d'information dans les établissements d'enseignement médical.

La campagne sur la prise en charge de la douleur a eu pour objectif de :

- ✓ modifier tant l'attitude des professionnels de la santé que celle des personnes souffrantes dans la prise en considération de la douleur,
- ✓ fournir aux professionnels de la santé des moyens pour mieux prendre en charge la douleur
- ✓ contribuer au soulagement de toutes les formes de douleurs.
- ✓ Donner l'information à l'entourage des patients.
- ✓ transmettre des mesures au(x) médecins et autres professionnels de la santé.
- ✓ la promotion de la formation continue et initiale à l'ensemble du personnel

ACTIVITES	PÉRIODE	PARTENAIRE D'APPUI	PRODUITS
Atelier de sensibilisation de la presse audiovisuelle et écrite.	Le 05/Mai 2018	Pallia FAMILLI	Réunion tenue et les journalistes des Média suivants sont sensibilisés : top Congo, RTNC, le phare, Potentiel, RTNC1, Africa TV, CMBdigi, Kin 24 TV, Groupe l'avenir.
Réunion de sensibilisation avec les responsables des institutions sanitaires Dans la zone de santé de Ndjili	Le 09 Mai 2018	Pallia Familli	Focus groupe (SG, DPS, MCZ, MD et prestataires
Réunion de sensibilisation avec les responsables des institutions zone de sante de mont-ngafula	Le 12 Mai 2018	Pallia Familli	Sensibilisations et formation

Voir annexe.



Photo4. sensibilisation semaine sans douleur à kinshasa

VI. ATELIER DE RÉGLEMENTATION SUR LA LÉGISLATION DES OPIACÉS EN R D CONGO

Une équipe multidisciplinaire de 20 experts a travaillé sur l'élaboration d'une réglementation sur les stupéfiants et psychotropes en RDC.

ACTIVITES	PÉRIODE	PARTENAIRE D'APPUI	PRODUITS
Elaboration du premier draft	Tenu du 18 au 19 Mai	Pallia Familli	Draft0 règlementation élaboré.
Atelier d'élaboration et Validation	Tenu du 22 au 24 Mai 2018	Pallia Familli	Draft1 règlementation élaboré et validé

Approches

- ✓ Exposé d'orientation (historique stupéfiants plus présentation du draft)
- ✓ Travaux en groupe
- ✓ Revue et amendement du draft dans ces différents chapitres
- ✓ Restitution et discussion en plénière pour adoption du document;
- ✓ Lecture et adoption du draft.

VII. Conclusion.

Chaque jour en R D Congo, plusieurs patients souffrent de douleurs physiques à la suite d'accidents, d'opérations et de maladies chroniques telles que le cancer et le SIDA. Une douleur non soulagée peut avoir des effets dévastateurs sur la qualité de vie. Bien qu'il existe de nombreux médicaments et des manières non médicamenteuses de traiter la douleur, les analgésiques opioïdes jouent un rôle essentiel dans le soulagement d'une douleur modérée à très intense.

Le ministère de la santé en R D Congo a adhère à plusieurs réglementations régissant la lutte contre l'utilisation abusive des opiacées. Cependant, le problème se pose sur la disponibilité et l'accessibilité aux opiacés.

L'usage inéquitable des analgésiques opioïdes ne semble pas être imputable au manque de matières premières. Les données disponibles au sein du département de pharmacie du ministère de la santé indiquent que la quantité de matières premières opiacées qui est disponible pour la fabrication de stupéfiants pour soulager les douleurs est sous utilisé par manque d'une bonne formation et informations des acteurs de la santé.

C'est ainsi que le projet accès aux opiacés sous l'impulse de l'UNODC a permis à un échantillon des professionnels de la santé trié au volet de suivre une formation sur le bon usage des opiacés.

Cette formation nécessite un suivi permanent et aussi un grand travail de plaidoyer et de formations dans les institutions d'enseignements et sanitaires en R D Congo.